Décision 18-DCC-121 du 19 juillet 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Garantie Evolution 2 et de ses filiales par la société Ardian

Posted on: 06 août 2018 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Sté Ardian
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Sté Opteven

Lire

Le texte intégral
33.64 Ko